

Audit spécial des subventions auprès des entreprises de transport – directives de l'OFT et d'EXPERTsuisse

Le 30 octobre 2020, l'OFT a publié la directive «audit spécial des subventions». Élaborée avec la participation de l'Union des transports publics (UTP) et d'EXPERTsuisse, celle-ci définit les prescriptions, les processus et les procédures d'audit concernant l'audit spécial annuel à réaliser sur la base d'un mandat (appelé «audit spécial des subventions»). Outre les bases légales, elle inclut des définitions de notions, ainsi que des détails sur le mandat, sur les procédures d'audit à réaliser et sur le rapport.

EXPERTsuisse a réuni les questions et réponses les plus fréquentes relatives à cet «audit spécial des subventions» dans des Q&A. De plus, l'Association met à la disposition de ses membres un modèle de confirmation de mandat, de déclaration d'intégralité et de rapport, tous spécifiques à cet audit.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Q&A sur l'audit spécial de subventions conformément à la directive de l'OFT \(12-2020\)](#)
- [Modèle de lettre de confirmation pour l'audit spécial des subventions \(02-2024\)](#)
- [Modèle de déclaration d'intégralité pour l'audit spécial des subventions \(02-2024\)](#)
- [Modèle de rapport pour l'audit spécial des subventions \(02-2024\)](#)